

ACTUALITÉ

EDUCATION : APPEL À LA GRÈVE DU SE-UNSA

Après l'appel lancé par les syndicats de la FSU, c'est le SE-Unsa qui appelle à la grève le 6 février.

«Ainsi, les professeurs des écoles de Haute-Vienne et les enseignants du second degré de l'académie de Limoges se réuniront à 10h30 devant le rectorat» note le SE-Unsa dans un communiqué.

Ses revendications portent «sur le manque de postes dans les écoles de Haute-Vienne et ses conséquences sur les conditions d'enseignement pour nos élèves ; la baisse des moyens dans les établissements du second degré de l'académie de Limoges ; nos inquiétudes concernant la réforme du bac et du lycée à venir, notamment sur ses conséquences en termes de postes dans les lycées généraux et techniques.»

Pour le SE-Unsa, il s'agit de se mobiliser «pour la défense d'un service public de l'Education nationale de qualité sur nos territoires et à la hauteur de nos ambitions pour l'école de la République.»

ADIL

L'agence départementale d'information sur le logement tiendra une permanence à la caisse d'allocations familiales le jeudi 8 février de 14h à 17h (25, rue Firmin-Delage à Limoges). Les consultants pourront rencontrer gratuitement le conseiller de l'ADIL 87 pour toute question relative au logement : location, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, relations de voisinage, fiscalité immobilière et copropriété.

● EN BREF

EN DIRECT AVEC LE PRÉFET

La concertation sur la politique de la ville prendra la forme d'une rencontre territoriale organisée le 6 février à la préfecture dont les propos introductifs et conclusifs seront diffusés en direct. Le préfet de la Haute-Vienne souhaite ouvrir le dialogue sur ce thème avec les Haut-Viennois présents sur les réseaux sociaux. La préfecture organise par la suite pour la première fois une séance de questions-réponses en direct sur la page Facebook «Préfet de la Haute-Vienne» jeudi 8 février à 18h. Ce premier échange permettra à tous ceux qui le souhaitent d'exprimer non seulement leurs attentes et ou leurs questions en matière d'emploi, d'éducation, de culture ou de sport, mais également de promouvoir une autre image de leur quartier à travers des témoignages et des exemples de réussite.

Limoges Métropole organise ce matin son troisième séminaire des élus du territoire dont le thème en est «le pacte métropolitain». On veut ici parler d'avenir pour agir en commun.

Construire pour chasser les craintes

Ce séminaire, le troisième du nom, n'a pas d'autre objectif que le travail en commun dans une perspective de développement du territoire. Il sera construit autour de deux tables rondes qui réuniront les mondes économique, universitaire, les «grandes collectivités» et leurs représentants (Région, Département, Limoges Métropole, le préfet et des personnalités).

Ce séminaire partira du constat qui a été déjà fait et qui a montré que les inquiétudes existent depuis la réforme territoriale. La disparition de la région lors de la fusion a en effet accentué une approche pessimiste quant à l'avenir de Limoges et de son agglomération. Il s'agit maintenant, en concertant le plus possible et le plus largement, de mobiliser les citoyens autour de projets concrets pour en finir avec cette idée que plus rien n'est possible ici et qu'on «s'est fait bouffer».

Un conseil de développement a déjà été mis en place à la mi-décembre composé de 60 citoyens et socio-professionnels qui doit impulser la démarche des «3A», à savoir attractivité, atouts, accessibilité.

Des pistes ont déjà été évoquées lors du travail réalisé.

Reste à concrétiser une idée chère au président de Limoges Métropole Gérard Vandembroucke, le passage en communauté urbaine, ce qui permettra d'obtenir plus de moyens.



Jean-Pierre Gros, président de la chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat et Gérard Vandembroucke, président de Limoges Métropole ont évoqué hier ce séminaire.

Au printemps, se tiendront les états généraux du territoire, «élargis à tous nos concitoyens ce qui permettra d'enrichir les propositions du conseil de développement» note Gérard Vandembroucke.

Dans le même temps, il est proposé à l'Etat de signer un plan d'équilibre territorial pour soutenir les grands projets métropolitains que sont la cité internationale de la porcelaine et le projet de bus à haut niveau de service, en complé-

ment du plan d'attractivité avec Elan, (communauté de communes née de la fusion des ex-communautés de communes Mavat, AGD et Porte d'Occitanie) et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ces grands projets seront d'ailleurs présentés lors du séminaire de ce matin, auquel il faut ajouter, le projet d'Hyperloop, qui pour l'heure n'est pas du tout un projet Agglo «mais histoire de ne pas passer à côté d'un projet innovant si tel est le cas» précise Jean-

Pierre Gros, président de la chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat qui sera du séminaire. «Que met-on en avant pour faire progresser ce territoire, valoriser ce qui se fait bien ici», autant de sujets que Jean-Pierre Gros abordera lors cette matinée de réflexion en insistant aussi sur la qualité de vie de ce territoire.

Construire un pacte métropolitain sera donc au cœur de ce séminaire qui se tient dans les locaux de l'Aquapolis à Limoges.

CHU DE LIMOGES

Mise en place du programme HéMaVie pour accompagner les malades du myélome

Le programme HéMaVie, est lauréat du 28^e Festival de la Communication Santé, dans la catégorie «Communication Médicale».

Le programme HéMaVie™, mis en œuvre par la société Observia, vise à accompagner les personnes atteintes du myélome multiple, cancer rare de la moelle osseuse, touchant environ 5 000 nouvelles personnes par an en France. Cette maladie est composée de phases de rémission et de rechute qui engendrent souvent une perte d'autonomie et une dégradation de la qualité de vie des malades. Si les traitements ont permis d'allonger considérablement leur espérance de vie ces dernières années, la maladie impacte toujours fortement leur vécu. Une grande partie d'entre eux se sentent isolés et anxieux face à la maladie. Ces difficultés sont ressenties également par leurs proches et leurs profes-

sionnels de santé, parfois désarmés et dépourvus de solutions concrètes pour les accompagner.

Ce programme vise à améliorer l'expérience vécue par les malades par la réduction de l'isolement face à la maladie et un accès facilité à des services existants, le renforcement du rôle des soignants et des aidants, une meilleure compréhension de la maladie et des solutions concrètes pour la gérer au quotidien. Il vise aussi à faciliter la communication entre les malades et les soignants, améliorer l'efficacité du parcours de soins (coordination hôpital-ville) et à faire évoluer les pratiques médicales pour qu'elles prennent davantage en compte ce qui compte pour les malades, et leur parcours de vie au sens large.

Depuis le début de l'année 2018, une phase pilote est lancée dans plusieurs centres hospitaliers de l'Hexagone, à Créteil (APH,

Henri Mondor) et aux CHU de Tours, Caen, Nantes et Limoges. Plus de 200 malades y participent.

L'objectif est un déploiement du service dans les centres qui expriment le besoin en France dès le deuxième semestre 2018. HéMaVie™ a vocation à s'ouvrir à d'autres pathologies en hématologie et à d'autres partenaires industriels et associatifs.

Ce programme est avant tout un dispositif basé sur l'humain.

Pierre angulaire d'HéMaVie™, une infirmière coordinatrice est disponible pour soutenir le malade tout au long de son parcours de vie et se positionne comme son interlocutrice privilégiée. Elle répond à ses questions en temps réel, l'oriente vers des services personnalisés, et l'accompagne sur les volets administratifs, sociaux, et si besoin, peut être un relais dans le lien hôpital/ville.

Via une plateforme en ligne, les malades, leurs professionnels de santé, et leurs proches disposent chacun d'une interface qui leur est dédiée, où ils trouveront de l'information validée sur le myélome et son impact sur la vie quotidienne, des services de proximité (groupe de parole, associations locales, événements), et des outils personnalisés (journal de bord, SMS d'informations sur la maladie, agenda médical...)

Ainsi, ce programme offre un accompagnement sur mesure (en fonction des besoins de chaque malade, et des pratiques de chaque équipe localement) et multicanal, ce qui en fait une initiative unique en son genre.

Le myélome multiple concerne actuellement en France près de 30 000 personnes, 5 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année avec un âge moyen au diagnostic proche de 70 ans.